

Rapport d'activité

2010



*Chers membres, amies et amis de Mobilité piétonne,
chers donatrices et donateurs,*

Les déplacements à pied jouent un rôle très important pour les personnes âgées en particulier car ils permettent d'améliorer la qualité de vie et la joie de vivre. Les études sont éloquentes : le fait de marcher 30 minutes tous les jours renforce la musculature, améliore la circulation et réduit de manière considérable les maladies chroniques les plus fréquentes dont souffrent les personnes âgées. Malheureusement, les statistiques des accidents sont accablantes. Le risque d'être tué ou grièvement blessé est huit fois plus élevé pour les personnes âgées de plus de 80 ans que pour celles de 40 à 64 ans. Les troubles liés à l'âge réduisent la capacité de perception et de réaction. Si les jeunes usagers de la route sont généralement en mesure de compenser le comportement fautif des conducteurs, les personnes âgées ont néanmoins plus de difficultés à faire de même. Par ailleurs, les conséquences des lésions sont plus graves pour les personnes âgées que pour les jeunes.

Mobilité piétonne a ainsi lancé en 2010 une campagne thématique sur la sécurité routière pour les personnes âgées. Elle montre à quoi celles-ci doivent être attentives dans la circulation. La campagne s'adresse néanmoins aussi aux conducteurs, en les sensibilisant aux dangers spécifiques aux personnes âgées. Pour cette campagne, nous avons pu obtenir le soutien d'Emil comme ambassadeur et gagner ainsi un écho important. La campagne va être poursuivie durant les prochaines années.

J'espère que Mobilité piétonne pourra à nouveau compter sur votre soutien, afin que nous puissions continuer de défendre les droits des piétons.

Un grand merci d'avance!

Marlies Bänziger, conseillère nationale, présidente de Mobilité piétonne


Fussverkehr Schweiz
Fachverband der FussgängerInnen

Mobilité piétonne
Association suisse des piétons

Mobilità pedonale
Associazione svizzera dei pedoni

Marcher sans limite d'âge

L'année 2010 a été principalement marquée par la campagne «Marcher sans limite d'âge – pour des déplacements sûrs», lancée le 2 février par son ambassadeur Emil. La campagne a été largement diffusée dans les médias et la distribution à grande échelle des dépliants s'est suivie de nombreuses demandes d'informations supplémentaires (brochures). La logistique de notre secrétariat a ainsi été fortement mise à contribution. De plus, plusieurs demandes nous ont été faites pour présenter des exposés. Ainsi, nous avons soumis un projet dans la continuation du premier au Fonds de sécurité routière. Il proposera des conseils de sécurité lors d'événements organisés pour les seniors en se basant sur des situations concrètes. La mise en œuvre est prévue pour 2011 et 2012.

Relations publiques et information

Grâce à notre bulletin «Fussverkehr», nous informons quatre fois par an les membres alémaniques des projets en cours, des réalisations et des activités. Les membres romands sont informés par le bulletin «Rue de l'Avenir» et les membres tessinois par le bulletin «La Contrada». Les relations publiques ont également englobé les nouvelles transmises sous forme électronique, des communiqués de presse, des courriers de lecteurs, des exposés, des articles dans des revues spécialisées ainsi que nos journées d'étude annuelles. Notre site Internet a été entièrement remanié et la version francophone fortement améliorée. Nous sommes maintenant également présents sur Facebook.

Conseils

Pour toutes les questions relatives à la mobilité piétonne, nous sommes à disposition des communes, bureaux de planification, associations ou particuliers. Nous sommes aussi régulièrement interrogés par des journalistes pour des prises de position sur des sujets ayant trait aux piétons. Le nombre de telles demandes augmente d'année en année, ce qui constitue un signe positif pour notre présence mais pose de problèmes croissants en termes de financement des activités.

Conférences et journées d'étude

«Vers une culture des comptages piétons et cyclistes», journée technique du 8 juin 2010 à Rapperswil

Comme chaque année, deux conférences ont été organisées. À Rapperswil, la thématique posée était l'étude de la mobilité piétonne et cycliste en termes de comptages. Les bases de données forment la base des projets d'infrastructure et des évaluations et mises en œuvre de mesures d'encouragement. Il n'existe pourtant toujours pas de chiffres sur les fréquences et sur le séjour de piétons ou de cyclistes sur les rues, les chemins et les places. La part de piétons et de cyclistes est généralement seulement estimée grossièrement et souvent sous-estimée. Des données quantifiées sont nécessaires pour soutenir la prise en compte et l'argumentation en faveur de la mobilité piétonne et cycliste en politique et vis-à-vis du grand public ; seul compte ce qui est compté. La conférence a permis de mettre en évidence les développements et connaissances actuels et a fourni des informations précieuses pour la conception d'enquêtes futures.

Journée Rue de l'Avenir du 24.9.2010 à Renens: «Zones 30 en Suisse et ailleurs, un acquis? Bilan et perspectives»

En 2002 entrait en vigueur l'ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre. L'aménagement de zones de circulation modérée a ainsi été grandement facilité. La Suisse est-elle une pionnière ou d'autres pays ont-ils déjà été plus loin dans la mise en œuvre de concepts innovants ? Durant l'excursion, le concept de modération de la circulation de la ville de Renens a été présenté. Les discussions qui ont suivi ont porté sur des projets exemplaires dans les pays voisins. Au cours du débat, les pratiques actuelles en Suisse ont été thématisées.

Projets

Parallèlement au lancement du projet «Marcher sans limite d'âge – pour des déplacements sûrs», Mobilité piétonne a élaboré une série d'autres projets.

«L'ABC de la sécurité sur le chemin de l'école»

La publication «Aller à l'école - revenir à la maison, en toute sécurité! – L'ABC de la sécurité sur le chemin de l'école» a été traduite de l'allemand en 2010 et largement diffusée en Suisse romande.

«Flâneur d'Or» – Prix des aménagements piétons

Tous les trois ans, Mobilité piétonne organise le concours pour les mesures favorisant la mobilité piétonne. Les travaux de préparation pour l'édition 2011 ont été menés en 2010.

Habitat et mobilité

Dans la poursuite des activités de l'année dernière – à savoir la mise en place de la plateforme d'échange www.wohnenplusmobilitaet.ch qui thématise les aspects de la mobilité relative à l'habitat – un travail de base a été lancé avec pour objet le comportement de mobilité dans sept coopératives de logement en ville de Zürich. Le projet est mené en collaboration avec le Club des Suisses sans Automobile (CSA), la Haute école de Rapperswil, l'Association Suisse pour l'Habitat (ASH), et avec le soutien de la ville de Zürich et d'autres donateurs privés. À partir des résultats, des mesures devraient être mises en évidence pour encourager une mobilité plus durable.

Autres projets

Au cours de l'année 2010, divers autres projets plus ou moins importants ont été menés ou poursuivis:

- Analyse de points faibles dans le cadre des programmes d'agglomération. En collaboration avec des bureaux partenaires, Mobilité piétonne a élaboré dans trois agglomérations de Suisse orientale les bases concernant les déplacements piétonniers dans le cadre des programmes d'agglomération.
- Une consultation et un concept de mise en œuvre ont été donnés pour la mise en place d'une zone de rencontre à Samedan.
- Poursuite de l'élaboration du manuel pour la planification des chemins piétons et pour la signalisation pour la mobilité douce.
- Poursuite de la documentation en ligne sur les zones de rencontre
- Depuis maintenant 7 ans, Mobilité piétonne mène, avec les CFF et la police municipale de Zürich, un programme de cours «être et rester mobile» pour les Seniors. En 2010, 16 cours ont été dispensés.
- Sur le plan international, notre siège à la Commission de l'ONU pour la sécurité routière (WP1, UN/ECE) a pu être mis à profit. Notre travail de réseau s'est poursuivi lors de la conférence annuelle Walk 21, organisée cette année à La Haye. Le site Internet www.pedestrians-int.org a été tenu à jour.
- Dans le cadre du «Réseau rue», une plateforme d'échange de tous les pays francophones (Suisse, France, Belgique, Luxembourg et Québec), des idées et des concepts ont été discutés.

Suivi de projets / expertises

Mobilité piétonne met ses connaissances à disposition dans le cadre de divers projets au niveau national, régional et local, comme c'est le cas par exemple au sein des organismes suivants:

- Participation à la commission administrative du Fonds de sécurité routière (FSR)
- Participation au Conseil d'experts du Fonds de sécurité routière (FSR)
- Membre des groupes de suivi de différents travaux de recherche :
- Zones de rencontre : recommandations pour la planification et la mise en œuvre / desserte en transports des centres de loisirs / Le piéton dans l'entre-deux des villes, Accessibilité à pied des installations à forte fréquentation / favoriser le mouvement de manière structurelle / Analyse des impacts de l'électro-mobilité sur la sécurité

- routière (SAELMO)
- Membre des groupes de suivi dans les projets VSS
- Traversées pour les piétons et les deux-roues légers ; passages piétons (principes) / traversées de trottoirs.
- Autres mandats de groupe de suivi au niveau cantonal et siège dans différentes commissions de projet communales et dans des plateformes d'échanges par le biais de nos groupes régionaux.

- Matthias Gfeller, Dr. sc. techn., conseiller général, Winterthour, au comité depuis 2004
- Marco Hüttenmoser, Dr. phil. I, sciences de l'éducation, Muri AG, au comité depuis 1994
- Ingrid Schmid, aménagiste NDS environnement, Zürich, au comité depuis 2000
- Andreas Stäheli, ingénieur en transports SVI, aménagiste NDS HTL, Bâle, caissier depuis 2000, jusqu'à sept. 2010
- Gisela Vollmer, architecte/aménagiste ETH-NDS, SWB, Berne, au comité depuis 2007
- Felix Walz, Prof. Dr. med. spécialiste en médecine légale, au comité depuis sept. 2010
- Konrad Willi, Avocat, Zurich, au comité depuis 2008

Mobilité piétonne à l'interne

Mobilité piétonne, l'Association suisse des piétons, apporte depuis 1975 le point de vue des piétons dans la planification des transports. C'est un centre de compétences reconnu par la Confédération et actif au niveau suisse dans le domaine des déplacements à pied dans les zones habitées. Constituée en association, Mobilité piétonne réunit des membres individuels et collectifs (sociétés et communes).

Suisse romande

L'organisation «Rue de l'Avenir» représente Fussverkehr Schweiz / Mobilité piétonne en Suisse romande avec un secrétariat au Crêt-du-Loche et des conseillers/-ères dans les cantons.

Quatre fois par an, les membres romands ainsi que d'autres intéressés reçoivent le bulletin éponyme «Rue de l'Avenir». Celui-ci se concentre chaque fois sur un thème majeur. En 2010, ce furent : Leçons d'une démarche participative dans un quartier de Genève / Places de gares – espaces de ville, espaces de vie / Vers une culture des comptages de piétons et cyclistes / Villes à 30, villes à vivre.

Tessin

Le GMT-SI (Gruppo per la moderazione del traffico nella Svizzera italiana) représente Fussverkehr Schweiz / Mobilité piétonne en Suisse italienne.

La planification durable du chemin de l'école était le thème central de l'année. La publication «mobilità scolastica sostenibile - manuale ad uso dei comuni, delle scuole, delle assemblee genitori» a été présentée lors d'une conférence pleine de succès avec quelques 200 participants. En conséquence, des plans de mobilité scolaire vont maintenant être mis en œuvre dans différentes communes.

Groupes régionaux

Les groupes régionaux de Berne, Bâle et St. Gall ont siégé dans différentes commissions, ont organisé des ateliers de discussion (sur le Tram Bern West à Berne) et des visites à pied (Alt St.Johann à Bâle). Ils ont aussi participé aux consultations et à des projets architecturaux ou urbanistiques où ils ont apporté la vision de la mobilité piétonne.

Mini-voyage d'étude à Schaffhouse et assemblée générale

L'assemblée générale de Mobilité piétonne nous a menés le 9 septembre 2010 à Schaffhouse, où le Syndic Thomas Feurer nous a accueillis. Les représentants de l'administration nous ont aiguillés sur les étapes majeures de la planification passée et future. Durant l'assemblée générale qui a suivi, les statuts ont été révisés et des petites adaptations ont été opérées. L'article II (But) a été étoffé et les activités récentes ou futures de Mobilité piétonne ont ainsi été ajustées.

Comité

Le comité est élu pour deux ans. Pour la période 2009 – 2011, il est composé de:

- Marlies Bänziger, conseillère nationale, Winterthour, présidente, au comité depuis 2008
- Daniel Grob, ingénieur civil HTL; aménagiste NDS/HTL; ingénieur en transports SVI, au comité depuis sept. 2010
- Lisette MüllerJaag, formatrice d'adultes, députée au Grand Conseil, Knonau ZH, vice-présidente depuis 2005
- Christa Mutter, journaliste, députée, Fribourg, au comité depuis 2006

Comité consultatif

Le Comité consultatif de Mobilité piétonne se compose de personnes de différentes régions et d'horizons divers, qui s'occupent du thème des piétons. Ils mettent leurs connaissances à disposition de Mobilité piétonne pour des projets précis.

Klaus Aerni, Hugo Bachmann (président d'honneur), Martin Boesch, Charlotte Braun Fahrlander, Hans Ehrismann, Michael Koch, Liliane Maury Pasquier, Ruedi Ott, Pierre-Alain Rumley, Marco Sailer, Christoph Schaub, Martin Schwarze, Ulrich Seewer, Emil Steinberger, Ursula Ulrich-Vögtlin, Klaus Zweibrücken

Secrétariats

Secrétariat Zurich

Fussverkehr Schweiz, Klosbachstrasse 48, 8032 Zürich

Tel. 043 488 40 30, Telefax 043 488 40 39, info@fussverkehr.ch

- Thomas Schweizer, géographe, ingénieur en transports SVI, directeur
- Dominik Bucheli, géographe, chef de projet, depuis sept. 2010
- Marlène Butz, géographe, ingénieure en transports SVI, chef de projet
- Luci Klecak, finances et administration
- Thomas Löliger, géographe et journaliste, jusqu'à juillet 2010
- Pascal Regli, géographe, ingénieur en transports SVI, chef de projet
- Christian Thomas, Dr. sc. techn., chef de projet

Suisse romande

Mobilité piétonne, Le vieux Logis, 2322 Le Crêt-du-Loche, Marie-Claire Pétremand

Téléphone et Fax 032 724 32 82, secretariat@rue-avenir.ch

www.rue-avenir.ch

Tessin

Mobilità pedonale, Gruppo per la Moderazione del Traffico della Svizzera italiana

Christina Terrani-Frei, 6934 Bioggio, Telefono e Fax 091 604 50 29

www.moderazionetraffico.ch / info@moderazionetraffico.ch

Groupe régional de Bâle

Fussverkehr Region Basel, Aeschenplatz 2, 4052 Basel

061 361 04 04 / basel@fussverkehr.ch

Groupe régional de Berne

Fussverkehr Bern, Münzrain 10, 3005 Bern

Tel. 031 326 44 05 / bern@fussverkehr.ch

Groupe régional de St.Gall - Appenzell

Fussverkehr St.Gallen-Appenzell, Kräzerstr. 106, 9015 St. Gallen

st.gallen@fussverkehr.ch

Comptes annuels 2010

Comptes d'exploitation du 1.1.2010 au 31.12.2010

Produits	2010	2009
Cotisations des membres et dons non liés	99'603	89'501
Dons non liés de fondations et de legs	27'000	10'000
Produits des activités de l'organisation	7'260	4'444
Produits divers	14'862	20'880
Produits à libre disposition	148'725	124'825
Contributions des collectivités publiques pour prestations fournies	208'000	212'000
Dons affectés à des projets	313'031	588'703
Total des produits	669'756	925'528
Charges	2010	2009
Total des charges directes de projets	-191'491	-158'589
Charges indirectes de projets et charges administratives		
Charges du personnel		
Salaires et charges sociales	-456'436	-409'582
Autres charges du personnel	-26'945	-25'292
Total charges du personnel	-483'381	-434'873
Charges d'association / services aux membres		
Frais d'organisation	-37'930	-45'121
Information des membres et publicité	-40'217	-32'797
Organes de l'association	-3'547	-4'556
Total charges d'association / services aux membres	-81'694	-82'474
Charges d'exploitation		
Frais d'exploitation	-73'310	-65'601
Autres frais	-4'819	-1'904
Total des charges d'exploitation	-78'129	-67'506
Total charges indirectes de projets et d'administration	-643'204	-584'853
Résultat avant résultat financier et variation des fonds	-164'939	182'086
Produit financier	918	1'279
Charges financières	-579	-443
Résultat avant variation des fonds	-164'600	182'921
Attributions aux fonds avec affectation	-313'031	-588'703
Prélèvements des fonds avec affectation	430'062	395'821
Résultat après variation des fonds	-47'568	-9'962
Utilisation capital libre	47'568	9'962
Résultats après attributions	0	0

Actifs	2010	2009
Actifs circulants		
Liquidités	181'068	223'264
Créances pour livraisons et services	82'246	106'252
Autres créances à court terme		442
Comptes de régularisations actifs		102'165
Total des actifs circulants	263'314	432'124
Actifs immobilisés		
Dépôt de garantie de loyer	3'051	3'044
Actifs immobilisés mobiles	10'254	4'380
Total des actifs immobilisés	13'305	7'424
Total des actifs	276'620	439'548
Passifs	2010	2009
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers-fournisseurs et services par des tiers	34'576	24'194
Comptes de régularisation passifs	22'102	30'813
Total des fonds étrangers à court terme	56'678	55'007
Fonds affectés		
Fonds pour documentation infrastructure	145'087	156'566
Fonds pour projets sécurité routière	-16'201	136'377
Fonds pour projets divers	13'965	-33'060
Total des fonds affectés	142'851	259'882
Capital d'organisation		
Capital libre généré		
État au 1er janvier	124'659	134'621
Résultat de l'année	-47'568	-9'962
État au 31 décembre	77'090	124'659
Total du capital d'organisation	77'090	124'659
Total des passifs	276'620	439'548

Bilan au 31 décembre 2010

Actifs	2010	2009
Actifs circulants		
Liquidités	181'068	223'264
Créances pour livraisons et services	82'246	106'252
Autres créances à court terme		442
Comptes de régularisations actifs		102'165
Total des actifs circulants	263'314	432'124
Actifs immobilisés		
Dépôt de garantie de loyer	3'051	3'044
Actifs immobilisés mobiles	10'254	4'380
Total des actifs immobilisés	13'305	7'424
Total des actifs	276'620	439'548
Passifs	2010	2009
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers-fournisseurs et services par des tiers	34'576	24'194
Comptes de régularisation passifs	22'102	30'813
Total des fonds étrangers à court terme	56'678	55'007
Fonds affectés		
Fonds pour documentation infrastructure	145'087	156'566
Fonds pour projets sécurité routière	-16'201	136'377
Fonds pour projets divers	13'965	-33'060
Total des fonds affectés	142'851	259'882
Capital d'organisation		
Capital libre généré		
État au 1er janvier	124'659	134'621
Résultat de l'année	-47'568	-9'962
État au 31 décembre	77'090	124'659
Total du capital d'organisation	77'090	124'659
Total des passifs	276'620	439'548

Commentaire des comptes 2010

Principes

La comptabilité a été effectuée selon les recommandations de Swiss GAAP RPC et RPC 21. Celles-ci concernent les organismes d'utilité publique. Leur utilisation est un gage de qualité et garantit une plus grande transparence. Les objectifs sont atteints par l'indication des modifications intervenues sur les fonds avec ou sans affectation, sur les frais administratifs et sur le dédommagement des organes directeurs. Les comptes transmettent une image fidèle des actifs et des produits. L'évaluation suit le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Une présentation détaillée des comptes se trouve sur le site Internet. Elle peut aussi être demandée au secrétariat.

Explications

Les revenus provenant des cotisations et des dons ont légèrement augmenté en 2010 par rapport à l'année précédente. Les dons attribués à la campagne «Marcher sans limite d'âge» ont en particulier contribué au résultat légèrement meilleur en comparaison à l'exercice précédent. Nous avons également obtenu du soutien de la part de fondations d'utilité publique ou de fonds de loterie. Ces subventions sont généralement accordées en fonction de demandes pour des projets spécifiques. La campagne «Marcher sans limite d'âge» et le projet Verkehrssparen (Réduction du trafic) étaient ici les deux projets principaux. Les contributions publiques reposent sur des conventions de prestations avec la Confédération et les cantons (conférences, élaboration de concepts de base, conseils, etc.). Elles constituent un soutien important pour l'association. Les gains sur les projets ont diminué de manière significative. Cela était prévisible, puisque l'année 2009 présentait des gains de projets supérieurs à la moyenne, qui ont été utilisés durant l'année 2010.

Du côté des dépenses, des frais nettement plus élevés ont été engendrés, de sorte que le compte des résultats se conclut sur une perte de CHF 44'667. La campagne «Marcher sans limite d'âge» a en effet été un grand succès en termes de contenu, ce qui n'est pourtant pas toujours synonyme de succès financier. Le grand intérêt suscité a entraîné des dépenses supplémentaires, en particulier pour l'envoi des brochures, pour les demandes d'articles, etc. Cet investissement n'a pas pu être couvert, même avec les dons supplémentaires. Ce déficit relativement important s'explique aussi par d'autres projets, dont l'avancement ne s'est pas fait comme prévu (manuel pour la planification des chemins piétons). L'écart qui résulte ne peut être comblé suffisamment par d'autres projets. Pour l'année à venir, nous prévoyons une exploitation à nouveau équilibrée sur les projets.

Rapport des réviseurs

L'organe de révision Susanne Aebi a examiné les comptes de l'année (bilan, compte d'exploitation et annexe). Ceux-ci sont conformes au droit suisse, aux statuts et aux prescriptions de Swiss GAAP RPC. L'organe de révision recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'année 2010 tels qu'ils sont présentés.

Zurich, février 2011

Susanne Aebi, agente fiduciaire, Zurich

Impressum

Mobilité piétonne, Association suisse des piétons
Klosbachstr. 48, 8032 Zurich
Tel. 043 488 40 30, Fax 043 488 40 39
PC 80-23594-7, www.mobilitepietonne.ch; info@mobilitepietonne.ch
Rédaction: Thomas Schweizer
Collaboration: Marlène Butz, Marie-Claire Pétremand (RdA), Christina Terrani (GMT-SI)
Photo page de couverture: Marcher sans limite d'âge – pour des déplacements sûrs, image du début de la campagne sur la sécurité routière.
Photo: Emil Bussmann
Février 2011